

Lyon, le 21 mars 2016

Infections invasives à méningocoque : deux cas confirmés chez des enfants scolarisés dans la même classe maternelle d'une école de Saint-Etienne-des-Oullières (Rhône).

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes confirme l'hospitalisation, samedi 19 mars 2016, de deux enfants scolarisés dans la même classe maternelle d'une école du Beaujolais située à Saint-Etienne-des-Oullières dans le Rhône, pour infection invasive à méningocoque (IIM). Les méningocoques isolés sont du groupe B. Pour un des enfants, l'évolution a été rapidement favorable, l'autre enfant reste à cette heure pris en charge en réanimation.

Conformément à la procédure en vigueur, **les élèves et le personnel de la classe maternelle ont bénéficié dans la journée d'un traitement antibiotique préventif** prescrit par les médecins de la santé scolaire et de la PMI. Les parents des élèves concernés ont été invités à cet effet à se présenter à une réunion d'information collective ce lundi 21 mars à 13h30. La désinfection des locaux de l'école n'est en revanche pas nécessaire.

Les autres personnes ayant été en contact direct, rapproché (à moins d'un mètre) et prolongé avec l'un des deux enfants dans les 10 jours qui ont précédé leur hospitalisation, sont en cours d'identification au sein de leur entourage afin qu'ils puissent bénéficier du même traitement dans les meilleurs délais.

Une surveillance renforcée des Infections invasives à méningocoque dans le Beaujolais

La région du Beaujolais au Nord de Villefranche-sur-Saône fait actuellement l'objet d'une surveillance renforcée de l'ARS en lien avec la cellule de l'Institut de veille sanitaire en région (Cire) Auvergne-Rhône-Alpes suite à la survenue début mars 2016 de deux cas d'IIM de groupe B chez de jeunes adultes. Ainsi, des investigations sont en cours pour explorer les liens éventuels entre la situation rencontrée début mars et la situation actuelle. Dans cette perspective, une comparaison des souches de méningocoque des quatre patients sera réalisée dans les meilleurs délais par le Centre national de référence des méningocoques. L'ARS s'apprête par ailleurs à réunir un comité d'experts régionaux et nationaux pour l'accompagner dans la définition de mesures de santé publique visant à interrompre la circulation d'une souche de méningocoque si celle-ci était confirmée.

À propos de cette maladie

Le méningocoque est un germe fragile qui ne survit pas dans le milieu extérieur. L'infection à méningocoque est une maladie qui est **rare en France** mais qui peut être grave. Il existe plusieurs sérogroupes (A, B, C, Y, W135 ...). Elle se transmet directement d'une personne à une autre à partir de ces sécrétions (postillons, toux, etc.). L'incubation varie de 3 à 10 jours en moyenne. Elle touche essentiellement les enfants et les adolescents et survient, le plus souvent, du début de l'hiver et au printemps. L'infection à méningocoque se manifeste principalement par de la fièvre élevée, des maux de tête, souvent accompagnés de vomissements. Parfois des tâches rouges ou violacées (purpura) peuvent apparaître sur le corps. Bien que le risque de transmission soit faible, il justifie la mise en œuvre d'un traitement préventif pour les personnes en contact proche, étroit, complété par une vaccination selon le séro groupe de la bactérie et le statut vaccinal de la personne.

Contact presse

Julie SOMA

Délégation à l'information et à la communication

04 27 86 55 55

ars-ara-presse@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 1000 collaborateurs, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficience des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Moulin, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Chambéry et Annecy.

